

Date :



Contrat d'hébergement

[PHPCreation Inc. - Version 2013](#)

PHPCreation Inc.

T. 450 776 5575

info@phpcreation.com - www.phpcreation.com

575, des Floralies Granby QC J2H 2T9

Table des matières

TERMES DE SERVICES ET POLITIQUES APPLICABLES À TOUS LES CLIENTS DE PHPCREATION INC. 3

| | |
|---|-----------|
| SECTION I : TERMES DE SERVICES | 3 |
| SECTION II : POLITIQUES..... | 11 |

| | |
|------|--------|
| PHPC | Client |
| | |

Contrat d'hébergement

Termes de services et politiques applicables à tous les clients de
PHPCreation Inc.

SECTION I : TERMES DE SERVICES

APPLICABLE À TOUS LES CLIENTS DE PHPCREATION INC.

Les politiques suivantes s'appliquent à toute la clientèle des services PHPCreation Inc. En vous abonnant aux services de PHPCreation Inc., incluant l'abonnement via une tierce partie, un représentant ou un partenaire de commercialisation, VOUS ACCEPTEZ LES POLITIQUES DÉCRITES DANS CE DOCUMENT ET ACCEPTEZ DE VOUS Y CONFORMER. L'offre de service est définie comme étant la description du forfait d'hébergement tel que présentée dans le document « Offre de service ».

MODALITÉS GÉNÉRALES DE LA CONVENTION

PHPCreation Inc. s'engage à fournir un hébergement au Client avec les services de connectivité à l'Internet, d'espace d'hébergement et de trafic Internet, tels que précisés à l'offre de service. PHPCreation Inc. s'engage à consacrer tous les efforts raisonnables sur le plan commercial afin d'assurer le meilleur service d'hébergement possible au Client.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

PHPCreation Inc. s'engage à utiliser les informations personnelles qui lui sont transmises par le client seulement dans le cadre de ses opérations quotidiennes et à ne pas divulguer celles-ci à d'autres parties sans l'autorisation préalable des clients concernés à l'exception des autorités d'application de loi, si demandée par telles autorités, et aux agences de collection lorsque nécessaire. PHPCreation Inc. pourra utiliser le nom de l'entreprise ou du client, ainsi que les commentaires soumis par celui-ci à titre de référence dans sa publicité ou dans les textes de son site. Le client peut, en tout temps, faire parvenir un avis par courriel afin de demander à ce que son nom ou ses commentaires ne soient pas utilisés.

| PHPC | Client |
|------|--------|
| | |

SERVICES DE CONNECTIVITÉ À L'INTERNET

PHPCreation Inc. s'engage à fournir au Client les services de connectivité à l'Internet, d'adressage IP et de trafic Internet, tels que précisés à l'Offre de service .

Dans le cas des serveurs branchés au réseau haute-qualité, la bande passante ne peut être utilisée à pleine capacité sur plusieurs serveurs simultanément de façon à dépasser 500mbits.

Le Client s'engage à utiliser la bande passante dans le respect des politiques d'utilisation acceptables et à payer la totalité de la bande passante utilisée par ses serveurs au-delà de l'allocation incluse avec le service et calculée à partir du port d'accès assigné au client selon le tarif spécifié sur l'offre de service.

AUTRES SERVICES

Si le Client en fait la demande, PHPCreation Inc. peut à son gré fournir au Client un soutien technique ou non technique, selon le cas, autre que celui inclus dans l'offre de service notamment en ce qui a trait au redémarrage des systèmes, au diagnostic de pannes, au diagnostic de fonctionnement de scripts et de programmation, au service DNS ou à quelque autre type de soutien (les « autres services »), dans le cadre de l'utilisation par le Client de l'espace du Client et des Services de largeur de bande. À moins que les parties n'en aient convenu autrement, le Client s'engage à payer la prestation de ces autres services à un taux de 125\$CA l'heure, minimum une heure. En urgence le taux supérieur de 40% minimum 3 heures.

MENACE IMMÉDIATE

Si, de l'avis de PHPCreation Inc., agissant en cela de manière raisonnable, le site ou serveur hébergé constitue une menace immédiate à l'intégrité ou au rendement du matériel ou du réseau de PHPCreation Inc.. ou de quelque autre usager des services, ou constitue une menace immédiate à la sécurité d'une personne quelle qu'elle soit, PHPCreation Inc. pourra alors prendre les mesures qu'il estime nécessaires, sans préavis au Client et sans engager sa responsabilité quant aux dommages pouvant alors être occasionnés par une éventuelle interruption dans le déroulement des activités commerciales du Client (ou des clients de celui-ci, le cas échéant). Aussitôt que possible après la réalisation de tels travaux, PHPCreation Inc.. avisera Le Client par courrier électronique de la nature des travaux réalisés ou des mesures prises, selon le cas.

RELOCALISATION

4

| PHPC | Client |
|------|--------|
| | |

Dans l'éventualité où PHPCreation Inc. en fait la demande par courriel, Le Client s'engage à relocaliser son site ou son (ses) serveur(s) au nouvel endroit offert par PHPCreation Inc. et ce, dans un délai de trente (30) jours de la réception de l'avis à cet effet.

ASSURANCES

Le Client s'engage à ne pas tenir responsable PHPCreation Inc. et de l'indemniser contre toute réclamation, responsabilité, blessure, mort ou tous dégâts matériels qui pourraient résulter ou provenir de l'utilisation et/ou occupation de l'espace d'hébergement loué par Le Client. PHPCreation Inc. ne sera en aucun cas tenu responsable de quelque perte, vol, disparition, dommages, ou destruction d'aucune propriété personnelle, y compris les données du Client enregistrées ou placées par celui-ci dans l'espace loué ou la propriété environnante indépendamment de la cause. En aucune circonstance PHPCreation Inc. ne sera tenu de fournir une assurance visant le matériel dont Le Client est propriétaire ou les données hébergées par Le Client.

CLIENT EN DÉFAUT

Si Le Client est en défaut relativement à l'une ou l'autre des obligations qui lui incombent en vertu de la présente Convention, PHPCreation Inc. peut à son gré prendre l'une ou l'autre sinon toutes les mesures suivantes : (i) suspendre l'accès à l'espace du Client, sans préavis; (ii) si Le Client est en défaut en raison du non-paiement de quelque somme due à PHPCreation Inc.. PHPCreation Inc. peut exercer tous les droits et recours conférés à une partie titulaire d'une garantie en vertu des lois applicables, y compris et sans limiter la portée de ce qui suit, procéder en respectant le délai de préavis le moins long prévu par la loi (s'il en est). PHPCreation Inc. peut saisir l'équipement et le vendre à des tiers pour régler toute dette du Client envers PHPCreation Inc. ainsi que tous les coûts (y compris des honoraires raisonnables) engagés par PHPCreation Inc. dans l'exercice des recours en vertu du présent Accord.

MÉTHODE DE FACTURATION

Sauf sur avis contraire de la part du Client, les communications de facturation des services PHPCreation Inc. se font par courrier électronique. La première facture doit être payée préalablement à l'ouverture du compte. Les factures suivantes doivent être payées entièrement un maximum de quinze (15) jours après la réception de la facture.

| PHPC | Client |
|------|--------|
| | |

PAIEMENTS

Tous les frais mensuels récurrents sont payables à l'avance pour un terme annuel. Le versement du premier mois de service, tel que précisé dans l'offre de service, doit être payé par Le Client à PHPCreation Inc. à l'ouverture du compte. Toutes les sommes doivent être payées en dollars \$CA dans les quinze (15) jours suivant la date apparaissant sur les factures émises par PHPCreation Inc., lesdites factures étant émises 15 jours avant la fin de la période payée. Tout paiement non effectué à son échéance portera intérêt rétroactif au taux de deux pour cent (2%) par mois, composé mensuellement (correspondant à un taux d'intérêt annuel de 26.86%). Tout chèque ou prélèvement bancaire qui sera retourné pour manque de fonds entraînera des frais de gestion de 45\$CA.

Le Client effectuera lesdits paiements sous forme de virement bancaire, ou encore par chèque, ledit chèque devant être remis à PHPCreation Inc.

DÉFAUT DE PAIEMENT

Suite à un défaut de paiement, un avis de 48 heures afin d'y remédier sera expédié. Dans le cas où le paiement ne serait pas effectué dans le délai prescrit, le compte sera temporairement suspendu pour non-paiement. Cette suspension sera effectuée en coupant les accès aux services. Des frais de 95\$CA seront exigés pour réactiver le compte en plus du paiement total des factures en souffrance, et ce, quel que soit le type de service. Le client s'engage également à acquitter en plus des intérêts et frais judiciaires, un montant équivalent à vingt cinq (25) pour-cent sur tout compte en souffrance qui doit être remis pour perception à une agence de recouvrement et/ou une firme d'avocat.

MODIFICATION DES FRAIS PAYABLES

Moyennant un préavis d'au moins trente (30) jours, PHPCreation Inc.. peut modifier les frais payables en vertu de la présente Convention.

ANNULATION OU NON-RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE

L'entente est automatiquement reconduite à la fin de chaque période de paiement. L'une ou l'autre des parties peut mettre fin à la présente Convention moyennant un préavis minimum écrit de 30 jours avant la fin du contrat.

L'avis de fermeture du compte doit contenir le nom de domaine du compte à annuler ou l'identifiant du serveur, le nom du Client, la signature du Client et la raison de l'annulation du compte.

6

| PHPC | Client |
|------|--------|
| | |

OBLIGATION DE PAIEMENT

Le Client est dans l'obligation de payer son compte même s'il n'en fait aucune utilisation. Dès l'ouverture d'un compte, PHPCreation Inc. assigne et réserve un espace d'hébergement, des ressources et du matériel selon les besoins du client, le Client a donc la possibilité d'utiliser son compte à sa guise dès sa mise en service.

GARANTIE DE DISPONIBILITÉ RÉSEAU

PHPCreation Inc. garantit la disponibilité du réseau. Certaines restrictions s'appliquent. PHPCreation Inc. ne peut cependant garantir la disponibilité des tierces parties, ni celles reliées aux bris de matériel.

RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Le client reconnaît que PHPCreation Inc. permet à d'autres utilisateurs du service d'installer leurs sites et serveurs dans ses installations. PHPCreation Inc. ne saurait aucunement être tenu responsable de quelques dommages, frais ou pertes occasionnés au client (ni aux clients de ce dernier) en raison d'un acte ou du matériel d'un autre titulaire du service ou du défaut d'agir de la part d'un autre titulaire du service. La responsabilité contractuelle, délictuelle (notamment à cause de négligence), légale ou autre de PHPCreation Inc. envers le client (ou les clients de ce dernier) relativement à l'exécution ou l'inexécution, selon le cas, de quelque obligation découlant de la présente convention, en ce qui a trait à toute réclamation, quelle qu'elle soit, est limitée et ne saurait en aucun cas être supérieure à la totalité des frais payés par le client à PHPCreation Inc. En vertu de la présente convention au cours de la période de trois (3) mois précédant immédiatement la date à laquelle une telle réclamation a pris naissance. PHPCreation Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable de perte de profits ni dommages spéciaux, indirects, accessoires, incidents ou punitifs.

FORCES MAJEURES

Aucune des parties ne saurait être tenue responsable d'un délai, d'une interruption ou de l'inexécution de l'une de ses obligations, en raison d'un cas fortuit, d'une guerre déclarée ou non, d'un attentat terroriste, d'un incendie, d'un orage, d'une panne d'électricité prolongée, d'un glissement de terrain, d'un tremblement de terre, d'une attaque informatique, d'un virus informatique ou de quelque autre événement de même nature à l'égard duquel la partie affectée n'exerce aucun contrôle ("force majeure"). En cas de force majeure, la partie invoquant la force majeure doit en aviser l'autre partie dans les plus brefs délais. La partie invoquant la force majeure s'engage à consacrer tous les efforts raisonnables sur le plan commercial afin de mettre fin à l'incidence de la

7

| PHPC | Client |
|------|--------|
| | |

force majeure ou d'y remédier. Le présent article ne saurait toutefois être invoqué pour excuser le défaut d'effectuer un paiement à son échéance.

COPIES DE SÉCURITÉ

PHPCreation Inc. peut, sur demande et en tant que service de mise à niveau impliquant des frais mensuels, fournir un service de sauvegarde. Si non, inclus dans l'offre de service, les clients intéressés par ces services doivent en faire la demande par courriel.

Si vous avez le service de sauvegarde, PHPCreation Inc. fera tout en son possible, afin de disposer de copies de secours du contenu des serveurs et met en place un mécanisme de copies de secours complet. Quoi qu'il en soit, le client doit, en tout temps, s'assurer de disposer d'une copie de secours de ses sites et bases de données, ainsi que de tout le contenu hébergé dans son espace. PHPCreation Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable de dommages résultant de la perte des données.

REVENTE

Le Client peut obtenir l'autorisation de faire de la revente si les besoins sont justifiés. PHPCreation Inc. se réserve le droit d'évaluer la pertinence des demandes pour lesquels des coûts peuvent s'appliquer selon les tarifs en vigueur. Si non, inclus dans l'offre de service, les clients intéressés par ces services doivent en faire la demande par courriel.

Le Client peut, dans le cours normal de ses activités commerciales revendre les services à ses clients pour leur propre usage sous réserve du respect de toutes les conditions et modalités énoncées à la présente Convention. Le Client agira à titre de seul point de contact en ce qui concerne lesdits clients et PHPCreation Inc. et le Client demeurera responsable de tous les frais et autres coûts exigibles en vertu de la présente Convention. L'acte ou l'omission de la part d'un tel client qui constitueraient une contravention à la présente Convention s'il s'agissait du fait du Client, sera réputé constituer une contravention à la présente Convention de la part du Client. Le Client convient en outre de défendre, de dédommager et de tenir indemne PHPCreation Inc., ses dirigeants, administrateurs et employés (collectivement appelés les indemnisés), de quelque dommage, coûts et frais, y compris les frais juridiques raisonnables, découlant ou survenant en raison de (i) quelque acte ou omission de la part d'un tel client qui constituerait une contravention à la présente Convention ou autrement de l'exécution ou de l'inexécution d'une partie ayant quelque rapport que ce soit avec la présente Convention.

PROPRIÉTÉ ET DROITS D'AUTEURS

Le Client représente et atteste qu'il est soit le propriétaire du contenu qu'il héberge, soit qu'il détient tous les droits requis à l'égard dudit contenu lui permettant de placer ledit contenu dans les lieux desservis.

TOTALITÉ DE LA CONVENTION.

La présente Convention de termes de services, les conditions d'utilisation constituent la totalité de la convention intervenue entre les parties, et ont préséance sur quelque autre proposition, discussion ou écrit antérieur intervenu entre les parties à ce sujet. Sous réserve de toute stipulation expresse dans la présente convention, PHPCreation Inc. ne fait aucune représentation, garantie ni condition, expresse ou implicite ou légale quant à la qualité marchande, à la durabilité ou à la pertinence pour l'usage auxquels les biens ou services visés seraient destinés, ou encore quant à leur propriété ou à leur conformité par ailleurs, ni quant à telle autre garantie ou condition émanant d'une loi ou du droit, ni dans le cours de transactions ou d'usages commerciaux.

DIVISIBILITÉ ET REMISE EN ÉTAT DES DISPOSITIONS.

Si une partie quelconque des dispositions de la présente convention est jugée inexécutoire ou illégale ou devient inexécutoire ou illégale par ailleurs, ladite partie sera remise en état dans la mesure nécessaire afin d'assurer que la présente convention demeure en vigueur quant aux autres modalités et conditions qui y sont stipulées et dans la mesure où la disposition affectée est ainsi remise en état.

LOIS APPLICABLES ET JURIDICTION.

Ce Contrat est régi par les lois du Québec et celles du Canada qui y sont applicables. Les Parties soumettent irrévocablement les litiges découlant de ce Contrat aux cours québécoises, district judiciaire de Bedford.

PLAINTES

Toute plainte ou abus remarqués sur un site hébergé par PHPCreation Inc. devra être envoyé à abus@PHPCreation.com.

RÉSERVE DE DROITS DE PHPCREATION INC.

PHPCreation Inc. se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes politiques en avisant sa clientèle au moins 30 jours à l'avance. PHPCreation Inc. se réserve tous les droits qui ne lui ont pas été expressément conférés aux présentes.

AUTORISATION DE CRÉDIT

Le Client autorise par les présentes PHPCreation Inc. à obtenir des renseignements sur le crédit ainsi que des références bancaires et financières concernant le Client, aux fins d'évaluer la solvabilité du crédit du Client.

CAUTIONNEMENT PERSONNEL

Le soussigné est conjointement et solidairement responsable des achats et sommes dues, présentes et futures, au créancier *PHPCreation Inc.* par l'entreprise du signataire et renonce à tout bénéfice de discussion.

SECTION II : POLITIQUES

Les politiques suivantes s'appliquent à tous les clients des services de PHPCreation Inc. En vous abonnant aux services de PHPCreation Inc., incluant l'abonnement via une tierce partie, un représentant ou un partenaire de commercialisation, VOUS ACCEPTEZ LES POLITIQUES DÉCRITES DANS CE DOCUMENT ET ACCEPTEZ DE VOUS Y CONFORMER.

Le client s'engage à utiliser les services de PHPCreation Inc. à des fins légales et conformément aux lois applicables. Il s'engage aussi à utiliser les services sans nuire aux autres clients.

Les activités spécifiques suivantes sont formellement interdites :

- ✓ Menacer l'intégrité physique ou matérielle d'individus ou de biens, selon le cas, ou s'adonner à quelque autre type de harcèlement.
- ✓ Contrevenir aux lois canadiennes en matière de contrôle des exportations de logiciels ou d'informations de nature technique.
- ✓ Faire des représentations fausses ou frauduleuses relativement aux produits ou services mentionnés dans le cadre de l'utilisation du compte du client.
- ✓ Transmettre, diffuser ou héberger du matériel en contravention aux lois ou règlements applicables en la matière.
- ✓ Transmettre, diffuser ou héberger du matériel protégé en vertu d'un droit d'auteur, d'une marque de commerce, d'un secret commercial ou d'un autre droit de propriété intellectuelle, sans autorisation, ou du matériel obscène, diffamatoire, portant atteinte à la vie privée ou qui constitue une menace illégale, ou qui est par ailleurs illégale.
- ✓ Faciliter, favoriser ou inciter la réalisation de l'une ou l'autre des activités précitées, que ce soit en utilisant le réseau ou les services de PHPCreation Inc. comme tel ou par l'entremise du réseau ou du service d'un tiers.
- ✓ Faire de l'interférence à l'utilisation par un tiers du réseau ou des services de PHPCreation Inc., ou à la capacité à se connecter à Internet ou à fournir des services aux utilisateurs de l'Internet.
- ✓ Opérer un serveur mandataire Web (proxy Web).
- ✓ Opérer un serveur cibles fréquentes d'attaques par exemple réseaux IRC, Camfrog.

COURRIER ÉLECTRONIQUE

PHPCreation Inc. adopte une attitude de tolérance zéro en ce qui concerne le SPAM.

- ✓ Il est formellement interdit d'envoyer des messages électroniques non sollicités, y compris et sans limiter la portée de ce qui précède, de la publicité commerciale et des annonces informationnelles de même que tout message envoyé à une liste d'adresses dites opt-in dont les adresses n'ont pas été récupérées par le client lui-même.
- ✓ Le client ne doit pas utiliser le serveur de courrier électronique d'un autre site afin de retransmettre du courrier électronique, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation expresse du ce dernier site.
- ✓ Il est en outre formellement interdit de transmettre du courrier électronique non sollicité provenant d'un autre réseau quel qu'il soit, qui diffuse de la publicité, fait de la promotion ou est dirigé de quelque manière que ce soit en direction d'un emplacement hébergé à l'intérieur du réseau de PHPCreation Inc..

SÉCURITÉ DU SYSTÈME ET DU RÉSEAU

Il est interdit au client d'utiliser les services de PHPCreation Inc. de manière à compromettre la sécurité ou à nuire à l'intégrité des ressources des systèmes ou des comptes hébergés dans les lieux desservis ou dans le site d'un tiers quel qu'il soit.

Les activités spécifiques suivantes sont formellement interdites :

- ✓ L'utilisation ou la diffusion d'outils conçus de manière à compromettre la sécurité.
- ✓ L'utilisation ou l'accès non autorisé à des données, des systèmes ou des réseaux, y compris toute tentative de scruter, soumettre à un balayage ou vérifier par ailleurs la vulnérabilité d'un système ou d'un réseau, ou de violer les dispositifs de sécurité ou les mesures d'authentification sans avoir obtenu au préalable l'autorisation expresse du propriétaire du système ou du réseau à cet effet.
- ✓ La surveillance non autorisée des données ou du trafic d'un réseau ou d'un système quel qu'il soit, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation expresse du propriétaire du système ou du réseau à cet effet.
- ✓ Toute tentative délibérée de surcharger un système ou de transmettre une attaque cybernétique.
- ✓ La contrefaçon d'un en-tête de paquets commutés par TCP-IP ou de quelque partie des informations contenues dans tel en-tête de l'affichage d'un courrier électronique ou d'un forum ou groupe de nouvelles.
- ✓ La transmission, intentionnelle ou par négligence, de fichier renfermant un virus informatique ou des données corrompues.

UTILISATION DES RESSOURCES

HÉBERGEMENT PARTAGÉ DE PHPCREATION INC.

Dans les comptes d'hébergement partagé, il est formellement interdit de rendre les ressources de votre compte disponibles au grand public(que ce soit gratuitement ou contre rémunération). Cette règle s'applique sans limitation à l'utilisation d'un compte en vue de fournir des services publics en ligne, tels que des statistiques, hébergement d'image, hébergement web gratuit ou tout autre service comparable. Tous les comptes d'hébergement partagé doivent en tout temps, utiliser un niveau des ressources acceptable et rester en dessous de 5% du total des ressources du système.

CONTRAVENTIONS

PHPCreation Inc. décidera au cas par cas et à sa seule discrétion de l'opportunité et de la nature des mesures qui seront prises afin de contrer toute contravention aux activités interdites précitées. En outre, toute contravention à la présente politique pourrait également exposer le client à des poursuites de nature pénale et engager sa responsabilité civile. PHPCreation Inc. peut notamment bloquer, au niveau des routeurs, l'accès du matériel du client en cause. Si, de l'avis de PHPCreation Inc. et à sa seule discrétion, il y a eu contravention à la présente politique, PHPCreation Inc. est en outre fondée de bloquer l'accès au matériel du client, temporairement ou en permanence, et de suspendre ou mettre fin à la fourniture des services au client en vertu de la présente convention. PHPCreation Inc. est également fondée à faire appel à la police et de collaborer avec celle-ci dans le cadre de l'enquête visant toute partie soupçonnée de contrevenir à la loi.

LES PARTIES CONVIENNENT QUE LA PRÉSENTE EST SIGNÉE À GRANBY, QUÉBEC, CANADA, DISTRICT JUDICIAIRE DE
BEDFORD, CE _____ JOUR DE _____

CLIENT
PAR: _____

PHPCREATION INC.
PAR: _____

| PHPC | Client |
|------|--------|
| | |

Téléphone : _____

Courriel : _____



PHPCreation Inc.
575, rue des Floralies
Granby, QC J2H 2T9
Canada
T- 450 776-5575
www.phpcreation.com

Contact direct
info@phpcreation.com

Simon Tremblay
stremblay@phpcreation.com

| PHPC | Client |
|------|--------|
| | |